

Conseil d'Administration
Séance du 13 novembre 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

Directrice du CIAS Grand Lac

Muriel BORRELY-DUBINI

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Olivier VERDENAL

Directeur financier

Aurore FRAISSE

Chargée de mission budgétaire CIAS

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 07.11.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 13 novembre 2025 a été transmis le 7 novembre 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 13 novembre 2025

Le President,
Renaud BERETTI

La Secrétaire de Séance,
Colette PIGNIER



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251113-DELIB203-DE

Date de réception préfecture : 14/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, Centre Intercommunal d'Action Sociale, devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 12 Année : 2025
Exécutoire le : 14 NOV. 2025
Publiée/notifiée le : 14 NOV. 2025
Visée le : 14 NOV. 2025

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} décembre 2025

Monsieur le Président expose qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il présente les modifications de postes suivantes.

Dans le cadre d'une expérimentation du temps de travail au sein du service d'Aides à domicile, 1 agent volontaire a souhaité passer sur une durée hebdomadaire de 35h.

Pour donner suite à une phase expérimentale, il convient au vu des résultats concluants, de procéder à l'augmentation du temps de travail pour le poste concerné. Il est précisé que cela fait suite à une demande de l'agent en poste.

Il est proposé d'augmenter la durée de travail d'un poste d'agent social de 31h30 à 35h.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont prévus au budget 2025.

VU les dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 313-1 à L. 313-4 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la modification du tableau des emplois permanents du CIAS à compter du 1^{er} décembre 2025

Aix-les-Bains, le 13 novembre 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 17
- Présents et représentés : 17
- Votants : 17
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

La secrétaire de séance,
Colette PIGNIER



Acte à classer

DELIB214

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-11-14T09-18-49.00 (MI265256749)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20251113-DELIB214-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Modification du tableau des emplois permanents au 1er décembre 2025 - - - - -**Date de décision :** 13/11/2025**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :**
4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** 12DELIB_Tableau_emplois_permanent...**Multicanal :** Non**Pièces jointes :**Conseil_2025-11-

Type PJ : 99_DE - Délibération

13_Page_de_garde.PDF[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 14/11/25 à 09:18

Par BORRELY DUBINI Muriel**Transmis**

Date 14/11/25 à 09:18

Par BORRELY DUBINI Muriel**Accusé de réception**

Date 14/11/25 à 09:23